

2003. Robert, S. (éd.), *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation. Polysémie, transcategorialité et échelles syntaxiques*. Louvain, Paris: Peeters, 123-126.

Marie-Claude Simeone-Senelle et Martine Vanhove

TRANSCATEGORIALITE, AUXILIARITE ET AUXILIARISATION

De nombreuses langues du monde utilisent une classe fermée de verbes qui fonctionnent à la fois seuls, comme prédicats d'un énoncé, et, dans une construction périphrastique, comme verbes dits "auxiliaires". Ils sont alors soumis à un certain nombre de contraintes morpho-syntaxiques et sémantiques qui permettent de les différencier du verbe correspondant en emploi autonome. Une de ces contraintes concerne la différence de portée syntaxique : au sein d'un énoncé, le verbe plein porte sur l'ensemble de la phrase, alors que l'auxiliaire se limite au noyau prédicatif. Une telle modification est liée à un changement de catégorie ; l'étude de l'auxiliarité et de l'auxiliarisation, telle qu'elle est présentée dans les trois articles de ce chapitre, est une illustration, au travers de langues de familles différentes, adamawa-oubangui (tupuri), bantou (tswana) et sémitique (maltais), de phénomènes qui relèvent de la transcategorialité.

Les articles concernant le tupuri et le tswana exposent, entre autre, les critères morpho-syntaxiques et sémantiques particuliers, qui ont permis, dans chacune de ces langues, la reconnaissance de la catégorie des auxiliaires. Ce problème, au centre de nombreuses études sur la question des auxiliaires,¹ a aussi été abordé, il y a des années, et notamment depuis 1983,² par D. Cohen dans ses séminaires à l'École Pratique des Hautes Etudes. Sa perspective dépasse la linguistique descriptive pour se situer dans un cadre de linguistique générale et se démarque des études antérieures par une approche originale du problème, qu'il présente dans un ouvrage en cours de rédaction.³ La présentation qui suit en est largement inspirée.

Les critères de reconnaissance de l'auxiliaire sont définis par D. Cohen, à l'intérieur de la structure syntaxique composée d'un auxiliaire et d'un auxilié, la structure d'auxiliarité. Celle-ci se caractérise par la construction en asyndète des deux éléments constitutifs de la périphrase verbale ; ils forment une unité morphologique, syntaxique et sémantique. Au sein de cette périphrase, des critères, sémantiques et fonctionnels, permettent d'identifier l'auxiliaire :

1) Sur le plan sémantique, l'auxiliaire est, le plus souvent, soumis à un processus d'abstraction. L'existence d'une unité sémantique implique que l'élément auxiliaire puisse entrer en relation avec le plus grand nombre de verbes possible. L'auxiliaire a un sens plus général que l'autre constituant de la périphrase, lui permettant de fonctionner avec tous les verbes, ou du moins avec des classes entières de verbes.

Si la modification sémantique joue un rôle important pour la reconnaissance de l'émergence de la catégorie de l'auxiliaire, ce critère n'est pas suffisant à lui seul. Le changement sémantique, en effet, "ne pourrait être qu'un cas de figure particulier de polysémie", comme le souligne S. Ruelland (p. 9**).

D'autres critères, fonctionnels, sont aussi à prendre en compte.

2) Un critère paradigmatique lié au critère sémantique : l'opération de commutation ne peut se faire que sur un des deux éléments de la périphrase, à savoir l'auxilié. Ce qui implique que l'une des deux formes verbales, en l'occurrence l'auxiliaire, a un sens différent quand elle est employée seule.

3) Des critères syntaxiques :

a. Les deux éléments de la périphrase ne peuvent être liés par une coordination, ce qui les mettrait sur le même plan, ou par une conjonction de subordination.

¹ Comme Damourette et Pichon, Guillaume, Tesnière, Benveniste, Pottier et Heine.

² En particulier au cours des séminaires de l'EPHE de 1983 à 1985.

³ Auquel les deux auteurs de cette introduction collaborent.

b. Le sujet doit être le même pour l'auxiliaire et l'auxilié. La morphologie du tswana est particulièrement explicite de ce point de vue puisque, comme le note Creissels (p.5**), dans la majorité des cas “ l'indice de sujet apparaît à la fois sur l'auxiliaire et sur l'auxilié ”.

c. Quand il y a un complément d'objet, c'est celui de l'auxilié. Ainsi, en tswana, c'est toujours à l'auxilié (et jamais à l'auxiliaire) que se rattachent les indices d'objet, et, en tupuri, la place du complétant **gò** permet de distinguer entre une suite verbale et une structure d'auxiliarité : il est situé entre les deux verbes, dans le premier cas, après l'auxilié, dans le second.

Pour appréhender le phénomène de l'auxiliarité dans sa globalité, il convient également de tenir compte des étapes qui, au cours de l'évolution des langues, conduisent à la constitution des auxiliaires. Les travaux les plus récents⁴ s'accordent pour reconnaître que l'auxiliarité est à envisager dans une perspective dynamique, non comme un phénomène figé, mais comme l'aboutissement d'un processus qui peut être saisi à n'importe quel moment de l'histoire d'une langue et dans son degré particulier de réalisation. D. Cohen nomme stades d'auxiliarisation les différentes étapes qui se succèdent au cours de l'évolution d'une langue.

Lorsque l'analyse se situe au niveau synchronique, il parle de degrés d'auxiliarité, sachant qu'une langue, peut, à une période donnée de son histoire, attester de plusieurs degrés, pour un même auxiliaire ou pour des auxiliaires différents, comme le montre l'article de D. Creissels.

La variation des degrés d'auxiliarité peut être évaluée à partir des contraintes opérant sur la combinatoire de l'auxiliaire : le type de sujet (limitation à des sujets animés par exemple), les classes de verbes susceptibles d'être auxiliés, etc. Ainsi, en tupuri, l'auxiliaire temporel a-t-il une combinatoire supérieure à celle des auxiliaires aspectuels. Il est en effet le seul à admettre aussi comme auxilié le verbe plein correspondant : **?á háy háy + "** //il/rester+acc.|rester+acc.// “ il était resté ”. De plus, il est le seul auxiliaire de la langue à pouvoir se combiner avec un verbe conjugué, les autres auxiliant seulement des formes verbo-nominales.

L'emploi concomitant, dans une même langue, d'un lexème verbal comme verbe autonome avec son sens plein et comme verbe auxiliaire s'inscrit, en synchronie, dans le cadre de la transcatégorialité. Il n'en illustre qu'un type particulier, à savoir le passage, à l'intérieur d'une même catégorie, d'un ensemble (les verbes) à un sous-ensemble (les auxiliaires).

⁴ Outre D. Cohen, on peut citer, parmi les nombreux travaux effectués dans le cadre des études sur les procédés de grammaticalisation, celui de Heine 1993.

D'un point de vue syntaxico-sémantique, l'auxiliaire assume alors la fonction de déterminant verbal. Mais un même terme, en dehors de cas d'homonymie, peut aussi appartenir à plusieurs catégories qui ne sont considérées par la tradition grammaticale ni en relation d'inclusion ni en intersection, comme, par exemple, les auxiliaires et les conjonctions de subordination. Les études sur la genèse des morphèmes, depuis Meillet (1982 (1912)), en passant par D. Cohen (1984) et la théorie de la grammaticalisation, ont largement contribué à démontrer que les frontières entre les catégories sont en fait largement perméables. Le passage du lexème au morphème, de la syntaxe à la morphologie est affaire de continuum. A un moment de l'histoire d'une langue, les translations catégorielles peuvent être en voie de réalisation (sans qu'il soit possible de préjuger entièrement de leur évolution) et le statut des morphèmes concernés ne pas être stabilisé. Il semble qu'en tswana le linguiste soit confronté aux problèmes qui résultent de ces périodes de transition. Les différences syntaxiques et morphologiques caractérisant *re* "dire" par rapport aux autres auxiliaires de la langue, ainsi que la restructuration syntaxique en cours entraînent des difficultés d'interprétation sémantique et de classification catégorielle ; elles sont autant d'indices de cette instabilité.

A l'inverse, les différents emplois d'un même morphème peuvent être parfaitement stabilisés et relever sans ambiguïté de catégories grammaticales bien déterminées. Ainsi en maltais, un verbe de sens "laisser" fonctionne à la fois, figé à la forme impérative, comme marqueur d'injonctif, de futur et comme conjonction de subordination à valeur finale. En tswana (Creissels, ce volume), le verbe *sa le* "être encore" peut être aussi auxiliaire duratif et préposition temporelle.

La transcatégorialité est une opération complexe, les facteurs morpho-syntaxiques, évoqués ci-dessus, ne suffisent pas à en rendre compte, il faut aussi prendre en considération la translation sémantique à laquelle sont soumis les éléments considérés. Au cours du processus qui fait passer un lexème d'une catégorie à une autre, certaines des propriétés sémantiques du terme de base sont retenues alors que les autres sont occultées.⁵ C'est en ce sens que l'on peut parler de processus d'abstraction pour les auxiliaires par rapport aux verbes de sens plein correspondants. Il est possible de mettre en évidence le sémantisme commun aux différents morphèmes transcatégoriels étudiés dans ce chapitre. En tupuri, S. Ruelland montre que tous les

⁵ Les travaux sur la grammaticalisation parlent d'érosion sémantique (*bleaching*), cf. Heine, Claudi et al. (1991), Hopper and Traugott (1993) ; voir aussi Givón (1975).

auxiliaires issus de verbes de déplacement ont conservé un trait sémantique des verbes d'origine. C'est ainsi que **kāl**, auxiliaire ingressif, "se mettre à", a retenu du verbe "entrer", dont il dérive, la notion de franchissement d'une borne et le passage de l'extérieur (le non-procès) vers l'intérieur (un procès).

En tswana, **re**, à l'intérieur de la catégorie verbale, fonctionne comme un verbe quotatif avec le sens de "dire", il introduit alors un discours direct. Il peut aussi, comme auxiliaire, prédiquer un idéophone en l'actualisant dans le discours. Comme nous l'avons établi par ailleurs (Cohen *et al.*, sous presse), "dire" un idéophone, le citer, le pose simultanément comme existant : "DIRE" fait "ETRE". Ce type de verbalisation rend apparent le lien sémantique entre les deux notions.⁶ Le sème commun d'existence devient dominant lorsque *re* est auxiliaire événementiel, énonçant alors une existence contingente, "il arrive que".

Les deux morphèmes du maltais, **ħa(ħli)** et **biəš**, partagent la notion de "visée", qu'ils fonctionnent comme auxiliaires d'injonctif, de futur ou comme conjonctions de subordination à valeur finale. Cette propriété sémantique commune est aussi présente dans le verbe et le syntagme d'origine. **ħalla** "laisser", tout comme l'anglais "let", comporte la notion de "permettre" qui implique nécessairement la levée d'un obstacle pour atteindre un but. **bi ʔay šayʔ** lit. "avec quelle chose?", syntagme interrogatif à l'origine de **biəš**, contient une demande d'explicitation qui peut, dans certains contextes, porter sur un objectif et donc, là aussi, sur une visée. Un processus d'abstraction, plus abouti syntaxiquement que celui du tswana, a permis à un même invariant sémantique d'être investi à la fois dans plusieurs catégories grammaticales bien déterminées.

L'étude de l'auxiliarité, et de ses possibles développements, illustre un certain nombre de procédés qui permettent les glissements catégoriels. Elle montre en outre comment l'hétérogénéité syntaxique et catégorielle, constitutive de la transcatégorialité, s'accompagne toujours d'une homogénéité sur le plan sémantique.

⁶ A tel point que certaines langues utilisent le même verbe pour exprimer ces deux notions, cf. Cohen *et al.*, sous presse.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENVENISTE, Emile. 1960. “‘Etre’ et ‘avoir’ dans leurs fonctions linguistiques”, *BSLP* LV [repris dans *Problèmes de linguistique générale*, 1. 1966. Paris, Gallimard, 187-207].
- . 1965. “Structure des relations d’auxiliarité”, *Acta linguistica Hafniensia*, IX/1, p. 1-15 [repris dans *Problèmes de linguistique générale*, 2. 1974. Paris, Gallimard, 177-93].
- COHEN, David. 1984. *La phrase nominale et l’évolution du système verbal en sémitique. Etude de syntaxe historique*. Paris, Société de Linguistique de Paris [LXXII].
- . 1989. *L’aspect verbal*. Paris, PUF.
- COHEN, David, SIMEONE-SENELLE, M.-Cl. et VANHOVE, M.. (sous presse). An Areal Phenomenon in the Horn of Africa : The Grammaticalization of ‘Say’ and ‘Do’. *Reported Speech : A Meeting Ground for Different Linguistic Domains*. T. Güldemann and M. von Roncador eds. Amsterdam, John Benjamins.
- COHEN, Marcel. 1924. *Le système verbal du sémitique et l’expression du temps*. Paris, Ernest Leroux.
- DAMOURETTE, Jacques et PICHON, E.. 1911-1936. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Tome V : Verbe. Paris, D’Artray.
- GIVÓN, Talmy. 1975. Serial Verbs and Syntactic Change: Niger-Congo. *Word Order and Word Order Change*. Charles N. Li ed.. Austin, University of Texas Press: 47-112.
- GUILLAUME, Gustave. 1938. “Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes”, *BSLP* [repris dans *Langage et Science du langage*, 1984, Paris, Nizet - Québec, Université de Laval, 73-86].
- HEINE, Bernd. 1993. *Auxiliaries. Cognitive Forces and Grammaticalization*. New York - Oxford, Oxford University Press.
- HEINE, Bernd, CLAUDI, U. and HÜNNEMEYER, F.. 1991. *Grammaticalization. A Conceptual Framework*. Chicago and London, The University of Chicago Press.
- HOPPER, Paul J. and TRAUGOTT, E. C. (1993). *Grammaticalization*, Cambridge University Press.
- MEILLET, Antoine 1982 (1912). L’Evolution des formes grammaticales. *Linguistique historique et linguistique générale I*. Genève et Paris, Slatkine et Champion: 130-148.
- POTTIER, Bernard. 1985. *Linguistique générale, Théorie et description* Paris, Klincksieck.

TESNIERE, Lucien. 1959 (2e édition, 1982). *Eléments de syntaxe structurale*. Paris, Klincksieck.